



Angers, le 8 septembre 2022

Angers – La Ville se tient aux côtés des étudiants pour faciliter leur rentrée

Le territoire d'Angers Loire Métropole compte environ 46 000 étudiants, selon les chiffres de l'AURA. Attirés par la diversité de l'offre de formation disponible sur le territoire (4 Campus, 5 grands pôles de recherche qui disposent d'une reconnaissance internationale et 55 laboratoires labellisés) et sa qualité de vie, les étudiants plébiscitent toujours plus Angers et sa région. Face à cette attractivité, la collectivité met tout en œuvre pour accueillir ces jeunes dans les meilleures conditions possibles.

Un « Pack Bienvenue » pour les étudiants post-bac

La Ville d'Angers reconduit et étoffe son dispositif de bienvenue dédié au bon accueil des étudiants post-bac. « Le Pack Bienvenue étudiants 2022 » prend la forme d'un « chéquier » de 60 coupons.

Distribué à tous les étudiants Angevins post-bac, sans condition de revenu, il donne accès (gratuité ou réductions) à un grand nombre de services, d'équipements sportifs et/ou culturels. Objectif : faire en sorte que ces jeunes découvrent au mieux la ville et sa richesse culturelle. Un coup de pouce au pouvoir d'achat que la collectivité tient à préserver.

Un pack, trois objectifs principaux :

- Souhaiter la bienvenue aux étudiants ;
- Leur permettre de découvrir la ville, les services, équipements et lieux qu'ils n'auraient pas nécessairement fréquenté/utilisé spontanément pour diverses raisons ; suscitant ainsi à terme leur envie d'y revenir ;
- Leur proposer des offres spécifiques, tenant ainsi compte de l'évolution de leurs besoins.

Le pack, en résumé, c'est :

- 60 coupons proposant des activités variées dans des structures portées par la Ville, des associations et/ou des commerces ;
- 18 offres culturelles (visites, musées, théâtre, musique, librairies, cinéma...);
- 10 offres sport/loisirs (piscines, sport pro, bowling, ...);
- 32 offres de vie quotidienne (restauration, vêtements/chaussures, lunettes, téléphonie...);
- 9 nouveaux partenaires.

« La jeunesse est la richesse de notre territoire. On ne peut pas être fier d'être en tête de tous les classements, si derrière les étudiants ne peuvent pas en profiter. Avec le Pack Bienvenue, on permet à chaque étudiant qui arrive à Angers, quel que soit ses moyens financiers, de découvrir la ville et de profiter de ses équipements (culture, sport, loisirs) », souligne Benjamin KIRSCHNER, Adjoint à la jeunesse et à la vie étudiante.

Service des Relations presse // 02 41 05 47 21 // relations.presse@ville.angers.fr
<http://presse.angers.angers> // [@Presse Angers](https://twitter.com/Presse_Angers)

Le Pack Bienvenue peut être demandé au J, Angers connectée jeunesse : un lieu incontournable pour tous les jeunes Angevins âgés de 15 à 30 ans (collégiens, lycéens, étudiants, jeunes travailleurs, demandeurs d'emplois...). Equipement municipal de la ville d'Angers, cet espace a pour vocation de répondre aux besoins de tous les jeunes quelle que soit leur situation.

Des réponses au besoin de logements

Une vingtaine de logements intergénérationnels vont être accessibles aux étudiants angevins. Répartis dans l'ensemble des résidences séniors de la ville, ils offriront une solution de logement supplémentaire pour faire face aux besoins (studios ou petits appartements meublés ; avec des tarifs locatifs adaptés de l'ordre de moins 300€ par mois). Ce dispositif expérimental entrera en vigueur au début du mois d'octobre. Si l'expérience est probante d'autres ouvertures pourraient être envisagées à la rentrée prochaine.

Une initiative qui vient compléter des dispositifs déjà existants soutenus par la Ville d'Angers. Exemples :

- Le dispositif « HTH » pour « hébergement Temporaire chez l'habitant ». Il permet de mettre en relation des jeunes qui ont un besoin temporaire, jusqu'à quelques mois, et des particuliers. Ce dispositif est géré par l'association Habitat jeunes David d'Angers.
- Le dispositif « Kaps » (Kolocation A Projets Solidaires) de l'Afev qui passe de 30 à 60 lits et qui permet l'accès à du logement en colocation contre quelques heures de bénévolat, en particulier du soutien scolaire.

L'ensemble des actions se complètent.

Dès le mois de septembre 2022, selon l'Observatoire territorial du logement des étudiants d'Angers Loire Métropole (OTLE), la capacité d'accueil de l'offre dédiée aux étudiants est estimée à près de 6 200 places.

A la rentrée 2022, de nouvelles résidences pour étudiants et jeunes actifs ont été livrées, proposant 400 places supplémentaires, dont la résidence CROUS Magde Syers de 170 places à Saint-Serge (158 T1 : 344€ ; 9 T2 : de 604€ à 760€ ; 2 T4 en colocation : entre 410 €/pers et 440 €/pers toutes charges comprises) et une résidence privée Campus Novus (Tour Tip) pour jeunes actifs sur les Hauts-de-Saint-Aubin (182 logements du studio au T2 : de 490 € à 670 € hors chauffage et électricité).

A la rentrée 2023, 510 nouvelles places seront proposées sur le secteur Saint-Serge. Pour les années suivantes, plusieurs projets sont à l'étude, notamment 3 nouvelles résidences CROUS sur le secteur de Belle-Beille. Des écoles se positionnent également pour apporter une offre à leurs étudiants : 500 places sont ainsi en réflexion. Enfin, dans le cadre d'opérations immobilières privées, l'inscription de logements étudiants est envisagée, de même que celle de logements pour jeunes actifs (Imagine Angers).

Une lutte permanente contre la précarité

Lutter contre la précarité financière et alimentaire des étudiants demeure une priorité pour la collectivité. Consciente des difficultés rencontrées par certains étudiants, la Ville d'Angers a toujours souhaité jouer son rôle social pour soutenir les jeunes.

« Un étudiant sur deux ne mange pas à sa faim en France. On connaît les conséquences que cela peut avoir sur la scolarité. À Angers, nous souhaitons qu'aucun étudiant n'aille en cours le ventre vide. On agit avec de nombreux dispositifs entre pairs afin de permettre à chaque étudiant de s'alimenter avec des produits variés et sans contrainte financière », ajoute Benjamin KIRSCHNER.

Et de poursuivre : *« Marché sauve qui peut tous les lundis avec Solidarifood et Frigo partagé au J pour tous les 15/30 ans. Épicerie sociale et solidaire Agorae avec Fé2A. Distributions tous les 15 jours au J, pour les étudiants avec COP1 à partir du 6 octobre. Un système par pairs que nous soutenons. Tout cela vient en plus des filets solidaires et des distributions réalisées par le secours populaire, la banque alimentaire, le CCAS, etc ».*

Les dispositifs sont nombreux dans bien d'autres domaines : santé mentale pour lutter contre la détresse psychologique, recherche de jobs étudiants, mobilité. Partout, la collectivité agit pour faciliter le quotidien des Angevins, et en particulier celui des étudiants.

Pour toute demande d'information : relations.presse@ville.angers.fr

Service des Relations presse // 02 41 05 47 21 // relations.presse@ville.angers.fr
<http://presse.angers.angers> // [@Presse Angers](#)